



La mise en œuvre des lanternes célestes, nécessite le suivi de règles strictes de sécurité

Ces lanternes sont utilisées depuis 2000 ans par les chinois. Composées d'un ballon en papier de riz difficilement inflammable et d'un brûleur à base de cire. Une fois le brûleur allumé, la lanterne se gonfle puis s'envole doucement dans la nuit, il ne reste plus qu'à faire un vœu. Visible jusqu'à 1.5 Km. Pouvant atteindre une altitude de 500m. 100% biodégradable.

Avant tout lancement d'une lanterne, pour assurer votre sécurité, veuillez lire et suivre les consignes de sécurité suivantes :

1. Ne convient pas aux enfants de moins de 14 ans
2. La présence de deux adultes majeurs est obligatoire pour l'allumage des lanternes
3. L'allumage est strictement interdit à l'intérieur d'un bâtiment (maison, bureau, grange, hall...)
4. Il est formellement interdit d'utiliser les lanternes célestes dans une zone située à une distance inférieure à 8 km d'un aéroport.
5. Le lancement des lanternes célestes est interdit à une distance inférieure à 50 m de tout immeuble, des lignes électriques ou de leurs supports, des voies de circulation, voies ferrées, des forêts, des points à haut risque (stockage de liquide inflammable, station service, etc...).
6. S'assurer que la lanterne est totalement ouverte et non pliée avant le lâcher
7. Ne pas lancer sous une pluie soutenue.
8. A utiliser en dehors de tout confinement, loin de toute matière/objet/vapeur inflammables ou matière/objet susceptible d'être dégradé lors du fonctionnement
9. Ne pas utiliser par vent supérieur à 15 km/h
10. Ne pas diriger vers des personnes
11. Porter des vêtements en coton.
12. Vérifier que l'environnement et la trajectoire de la lanterne sont dégagés de tout obstacle (branches d'arbres, fils électriques,...)
13. Ne pas porter à la bouche.
14. Ne pas utiliser pieds nus (risque de brûlure de cire chaude)
15. Ne pas inhaler les fumées.
16. Stocker les lanternes dans un endroit sec.
17. Ne pas accrocher dans un arbre
18. Disposer d'un extincteur ou d'eau en quantité suffisante à proximité de la zone de lancement
19. Faire preuve de bon sens et redoubler de vigilance en cas de sécheresse
20. Dans tous les cas, si les conditions ne vous paraissent pas optimales, abstenez-vous de lancer les lanternes
21. Tenir comptes des arrêtés préfectoraux en vigueur.

MODE D'EMPLOI :

- Sortir la lanterne de son emballage
- Dépliez la complètement.
- Pour fixer le bloc de cire, passez l'anneau métallique dans le trou de la pastille allume-feu, et repliez le sur lui-même.
- Allumez la cire en tenant la lanterne en hauteur à bout de bras, en veillant qu'elle soit bien déployée, et attendre qu'elle soit entièrement gonflée d'air chaud (cela prend environ 1 minute).
- Une fois gonflée d'air chaud vous sentirez qu'elle veut s'envoler, à ce moment laissez la s'envoler.
- Il ne vous reste plus qu'à faire un vœux
- Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir avec vos lanternes.

Chaque lanterne est fournie avec les règles de sécurité et son mode d'emploi